



# Vivre à Lannédern

317 habitants

1200 hectares

Bulletin municipal d'information

– N° 28 – Octobre 2015 –

## UN ELU A PARIS

### INFORMATION



Ce lundi 12 octobre, Jean Marc CLOST adjoint au Maire s'est rendu à Paris au Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'Énergie sur invitation de Madame Ségolène Royale. 150 élus des quatre coins de France étaient conviés afin de signer les conventions des territoires à énergie positive et croissance verte.



Signature de la convention

Le projet « *Territoires à Énergie Positive et Croissance Verte* » a été lancé en 2014 par le Ministère de l'Écologie. Le Pays du Centre Ouest Bretagne a souhaité porter sa

candidature à cet appel à projet avec le soutien technique de son agence locale de l'énergie l'ALECOB.

La candidature du Pays Centre Ouest Bretagne a été retenue par le Ministère et le Pays s'est vu doter d'une enveloppe financière de 500 000 €.

Un recensement des collectivités intéressées à s'engager sur la maîtrise de l'énergie de leur patrimoine, a été mené par l'ALECOB.



La délégation du Pays COB

La commune de Lannédern s'est portée volontaire pour lancer un programme d'amélioration énergétique de l'école Yves Le Gall.

Une étude de faisabilité est en cours. Cette étude fixera l'estimatif du coût et le programme fonctionnel et technique détaillé de l'opération.

Une fois l'étude achevée, il faudra passer au montage des dossiers de demandes de subventions sachant que la commune de Lannédern peut déjà compter sur une aide financière de 60 000 € dans le cadre du projet

« *Territoires à Énergie Positive et Croissance Verte* ».



Jean Marc Clost et Mme Royale

La signature de la convention a été reportée à deux reprises. M. Le Maire ne pouvant se rendre à Paris ce lundi il a confié la mission à son adjoint.

Jean Marc Clost est donc parti tôt afin de représenter la commune au Ministère de l'Écologie. La délégation des élus du Pays COB a été bonne élève en matière d'écologie dans l'organisation du voyage : co-voiturage à partir de Carhaix à 5h30, direction Guicamp pour le TGV de 6h40 vers Paris.

Arrivée à Paris, la délégation a été reçue par Madame Royale afin de procéder à la signature de la convention.

Retour de Paris par le TGV de 16h08. Un grand merci à notre élu qui a représenté Lannédern à Paris.

La Secrétaire de Mairie, Nora KERDRAON



**NOTReFRANCE**  
Réforme Territoriale

La «loi NOTRe» (ndlr : Nouvelle Organisation Territoriale de la République) est à la une de l'actualité en ce moment, et pour cause. Si son application définitive est prévue pour janvier 2017, la prochaine échéance décisive sera d'ici la fin de ce mois d'octobre avec la publication, par le préfet, du nouveau schéma de regroupement des communautés de communes pour qu'elles atteignent au minimum le seuil de 15 000 habitants. Les structures intercommunales auront ensuite deux mois pour amender ce projet de schéma, avant

une première décision du préfet au 31 décembre. Les discussions pourront se poursuivre mais le préfet publiera l'arrêté final fixant le nouveau périmètre des intercommunalités avant le 31 décembre 2016.

Toutes ces évolutions territoriales vont avoir lieu, qu'on soit d'accord ou non. Ces évolutions ont été évoquées lors du dernier conseil communautaire au cours duquel furent présentées aux élus les grandes lignes de ce projet de loi. L'inquiétude est soulevée par les maires de petites communes qui ont peur de les voir affaiblies.

Cette loi apporte quatre grands changements :

- D'abord la fusion des communautés de communes avec le seuil des 15 000 habitants minimums. Après cela, on aura un nouveau schéma de coopération intercommunale.

- Ensuite, on devra réduire le nombre de syndicats mixtes et syndicats de communes.

- La durée d'harmonisation des compétences sera allongée pour améliorer le dispositif de fusion.

- Enfin, la loi NOTRe prévoit aussi le renforcement de la mutualisation des services. À la différence d'aujourd'hui où la mutualisation concerne toutes les communes, on pourra mutualiser certains services uniquement entre quelques-unes. On en a l'exemple déjà avec la création d'un service urbanisme que l'État n'assure plus. Il est mis à disposition des communes. C'est le cas aussi avec une secrétaire de mairie qui peut travailler pour plusieurs communes. En attendant, la Communauté de Communes doit transmettre au préfet la liste de la mise en commun de moyens.

*Le Maire, Georges POULIQUEN*

JEUNESSE



Le cours de tennis de LANNEDERN a retrouvé sa raison d'être. Une question se pose néanmoins : ce terrain peut-il avoir qu'une seule vocation ?

Les jeunes de l'association proposent de transformer ce cours de tennis en terrain multisports ouvert à tous.

Ainsi tous les habitants pourront pratiquer sur la commune non

DERNIERES NOUVELLES DE LANNEDERN EN FORCE

seulement du tennis, mais aussi du football, du handball, du basket, du hockey sur roller et pourquoi pas de l'athlétisme sur une mini-piste de 3 couloirs. Les idées ne manquent pas... Néanmoins, pour faire aboutir ce magnifique projet, les jeunes ont besoin de vous, de votre générosité, de vos idées et vos conseils.

Vous pouvez les contacter sur les adresses mail suivantes :

- ✉ [pusnel.pascal@orange.fr](mailto:pusnel.pascal@orange.fr)
- ✉ [steph.cochennec@gmail.com](mailto:steph.cochennec@gmail.com)
- ✉ [brigitte.cloarec0402@orange.fr](mailto:brigitte.cloarec0402@orange.fr)
- ✉ [mairie.lannedern@wanadoo.fr](mailto:mairie.lannedern@wanadoo.fr)

Toutes vos propositions leur seront transmises. Pour votre soutien, LANNEDERN EN FORCE vous

remercie d'avance.

L'année dernière, les jeunes de la commune avaient organisé une fête aux bénéfices du téléthon. Cette année, pour des raisons pratiques (météo, fête de fin d'année ...), ils ont décidé de la reporter au printemps prochain. Vos idées sont également les bienvenues pour organiser cette fête qui avait été une réussite.



*Stéphane COCHENNEC, conseiller*

INFORMATION

MYSTERE A LA MARE

Mais que se passe-t-il à la mare ?

Les résidents habituels ont presque tous disparu. Pourquoi ? L'eau est-elle polluée ? Que nenni !!! Elle est toujours aussi claire et naturelle.

Mais alors qu'y-a-t-il ?

Depuis quinze jours environ, tous les

matins, de très bonne heure, un chevalier ailé au long bec emmanché d'un long cou vient se ravitailler et engloutir les têtards de grenouilles de salamandres, les chrysalides de libellules, les dytiques les gerris et autres habitants. Mais pourquoi

seulement depuis quinze jours ? Ces habitants y sont depuis longtemps et vivaient en toute harmonie.

Mais voilà, depuis quinze jours, il y a deux nouveaux pensionnaires. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Qui les a mis dans la mare ? Mystère !!!!

Nous pensons qu'il s'agit de carpes koï ou de carpes de roseau. Elles sont inoffensives pour les anciens résidents car elles sont surtout herbivores. Mais malheureusement elles ont attiré le héron qui a détruit toute la faune de la mare.

Que faut-il faire? Nous avons décidé de faire appel à Daniel Bras, pêcheur averti, pour récupérer les deux carpes et les relâcher dans un étang. C'est

chose faite, la mare a retrouvé sa tranquillité.

Espérons, que de nouveau, elle se repeuple pour le plaisir des petits et des grands.

Marie claire CARIOU, Adjointe



Robert Cariou, Daniel Bras, pêcheurs

## ENFANCE



## LA MAM S'AGRANDIT

Victime de son succès, la MAM n'a pas pu satisfaire les besoins de tous les parents durant les derniers mois. Problème résolu !

Pendant le mois d'août, des petites mains se sont activées pour créer une pièce en plus. Résultat 15m2 d'espace de jeux en plus ! Nous allons pouvoir accueillir des copains en plus et pour garder tout ce petit monde, une troisième assistante maternelle est sur le point

de nous rejoindre. Audrey Delogeu intégrera notre équipe fin octobre, ce qui portera, début novembre, la capacité de la MAM à 12 enfants. Audrey a déjà travaillé auprès d'enfants au sein de l'école du Cloître et de l'ALSH de Pleyben. Envie de changement, elle a décidé de nous rejoindre.

Un très grand merci à tous ceux qui ont contribué aux travaux !

L'équipe de la MAM

## CITOYENNETE

Le 11 novembre approche. A Lannédern, en plus de la commémoration, la journée sera marquée par la bénédiction du nouveau drapeau tricolore des anciens combattants. Le 11 novembre est le jour où nous commémorons l'armistice

## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

de la 1ère Guerre Mondiale, la victoire, la paix et ceux qui sont morts pour la patrie. Le dernier poilu est mort il y a quelques années et avec son décès, le conflit s'inscrit définitivement dans l'Histoire de France. Cette guerre fut totale car les hommes sont mobilisés au front, les femmes fabriquent les

obus et les moyens mis en œuvre n'ont plus rien à voir avec les conflits précédents. Malgré le cessez-le-feu, cette guerre a fait des victimes jusqu'au traité de Versailles signé quelques mois plus tard.

Emilie LE ROUX, conseillère

## ASSOCIATIONS

« On ne sait pas ce que l'amour des simples peut... »

(La Brouette, Edmond Rostand)



Depuis une dizaine d'années, Elvira et Philippe Téton conduisent leur 'brouette' à travers les campagnes, dans le partage de la poésie et de la musique classique.

Les activités de l'association sont multiples; musique, poésie, conte,

## LA BROUETTE

cours de violon, animations culturelles pour enfants...une proposition de spectacles et de concerts qui favorise la rencontre et la découverte.

Réunis et portés par *La Brouette*, sont artistes et musiciens, élèves, parents et amis.

Depuis l'été 2014 l'Association a proposé des spectacles dans le Hangar, au Garage TETON, Guernaléon.

C'est un espace très convivial où l'année dernière on a pu assister au spectacle de Jean-Louis le Vallégant, écouter de la musique brésilienne de Fred Boudineau et Katell Kloareg, voir les marionnettes de Juan Perez Escala et participer à la scène ouverte pour le Printemps des Poètes, avec Arrée Lecture et la Cie des lfs.



Un groupe d'enfants de Lannédern a participé à l'atelier théâtre avec Sabine Coeckelbergh pendant 10 semaines, suivi par un spectacle devant les familles, et une sortie théâtre à Quimper.

Cet été il y avait un spectacle enfant, conférence et concert avec Diaminé, avec vente de crêpes, jeux, et buvette. Et puis à la rentrée une pièce de

Molière "Les Précieuses Ridicules" avec la troupe Kroas Hent de St Rivoal.

Les expositions d'Eric Le Briz, Michel Dilvit, Nathalie Renard et Fred Evenat ont embelli les murs le temps de chaque soirée. Président : Charles Le Borgne

Trésorière: Annie Cloarec, Trésorière adjointe: Sandrine Kerhoas Secrétaire: Karine St Louis Augustin,



Secrétaire adjointe: Sabine Coeckelbergh

Pour devenir adhérent de La Brouette, et être au courant des prochaines animations, n'hésitez pas à nous contacter nous écrire par mail [epteton@hotmail.com](mailto:epteton@hotmail.com) ou nous joindre au 02 98 26 42 19

Prochain évènement; Vide-Grenier Art et Cadeaux ! Dimanche 6 Décembre.

Elvira TETON

## ECOLE YVES LE GALL

Pour fêter les vacances, nous avons cuisiné deux succulents gâteaux aux pommes.



## ATELIER CUISINE : gâteau aux pommes

Voici notre recette, pour ceux qui voudront essayer !

Pour faire un gâteau aux pommes  
Mélanger :

- 5 cuillères à soupe de farine
- 4 cuillères à soupe de sucre
- 3 cuillères à soupe de lait
- 2 cuillères à soupe d'huile
- 1 œuf
- ½ sachet de levure

Verser la pâte dans un moule beurré.

Eplucher et découper 3 belles pommes en quartiers. Les disposer sur le dessus du gâteau.

Faire cuire au four 30 minutes à 180°.

Bon appétit !

Les enfants de l'école Yves Le Gall

## INFORMATIONS DIVERSES

**ECOLE DE MUSIQUE DE BRASPARTS** : Divers instruments et cours vont être proposés : piano, guitare, violon, batterie, accordéon, trombone, trompette, éveil musical et formation musicale. Pour tous renseignements, contacter Jocelyne BRE coordinatrice pédagogique au 02 98 40 14 27 ou par mail [ecolemusiquebrasparts@orange.fr](mailto:ecolemusiquebrasparts@orange.fr)



**OCTOBRE ROSE** : Le cancer du sein est la première cause de mortalité par cancer chez les femmes. Chaque année, on compte 53 000 nouveaux cas de cancer du sein soit 1 femme sur 8. Mesdames, vous êtes invitées par l'ADEC29 à vous faire dépister tous les 2 ans.

Au stade précoce, ce cancer peut être guéri 9 fois sur 10. Faites-vous dépister.



### MSA : PEPS Eurêka

Une réunion est organisée à la Mairie de Pleyben le vendredi 23 octobre à 14h pour les retraités qui souhaitent suivre un programme convivial et ludique pour apprendre à entretenir sa mémoire et sa santé en général. Un programme avec ambiance conviviale assurée !

### TRANSPORTS A LA DEMANDE

vous souhaitez partir de Lannédern et vous rendre à Brest ou Quimper ? Alors le TAD vous concerne. Les services TAD sont assurés par de petits véhicules qui fonctionnent uniquement sur réservation. Vous appelez au 02 98 90 88 89 au plus tard la veille de votre déplacement. Le standard est assuré de 7h à 17h. Par exemple, vous souhaitez vous rendre à Brest ou Quimper, vous êtes pris en charge à 7h00 devant l'école communale, vous êtes déposé à Pleyben pour votre correspondance : vers Quimper ligne 62 arrivée à 8h10 et un retour à 17h30 de Quimper arrivée Lannédern à 18h36. Vers Brest ligne 31 arrivée à 8h35 et un retour à 17h20 de Brest arrivée à Lannédern à 18h31.



Le service TAD est un service proposé par la Communauté de Communes de Pleyben.

### Agenda :

- 07 novembre : Moules Frites Salle polyvalente, organisé par l'APE
- 11 novembre : Commémoration Armistice et bénédiction du drapeau
- 14 novembre : Concours de belote, challenge 2015/2016
- 6 décembre : vide grenier organisé par la Brouette
- 9 janvier : Vœux du Maire
- 16 et 20 février et 12 mars : Concours de belote, challenge 2015/2016

### En cas de besoin vous pouvez joindre :

- POULIQUEN Georges - Maire 02 98 26 45 20 — 06 77 83 60 67
- CARIOU Marie. Claire - Adjointe 02 98 26 41 40
- CLOST Jean. Marc - Adjoint 02 98 26 42 26 — 06 64 94 05 18

### Téléphone utile :

- Mairie – Poste 02 98 26 40 56
- Fax mairie-poste 02 76 34 17 54
- Salle communale 02 98 26 43 09
- Ecole 02 98 26 43 02
- Mam 09 73 52 89 29
- Déchetterie 02 98 26 67 53
- Service des eaux 02 98 26 45 49
- Prêtre 02 98 26 60 11
- ADMR 02 98 81 46 38
- SAMU 15 02 98 26 43 02
- Pompiers 18 (fixe) ou 112 (mobile)
- Gendarmerie 17

Direction de la Publication-Rédaction-Conception-Impression : Mairie. Courriel : [mairie.lannedern@wanadoo.fr](mailto:mairie.lannedern@wanadoo.fr)

Distribution Mairie : 150 exemplaires